



MAIRIE DE ST MICHEL DE ST GEOIRS

1550 route de la Forteresse
38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS



04.76.65.48.83



04.76.65.47.09



mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 juillet 2019

Date de convocation : 04/07/2019

L'an deux mil dix-neuf et le 11 juillet, le Conseil municipal de la commune de ST MICHEL DE ST GEOIRS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël MABILY, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoir : 1

Votants : 9

Présents : Joël MABILY Maire, Gérard CHAMPON-VACHOT 1^{er} Adjoint, Maude AGNIEL, Nathalie CHILLIARD, Sophie DYE, Christophe MABILY, Gilles MONNET et Céline SCALVINI.

Absents excusés : Madame Angélique POIROT, Messieurs Jean-Luc CHESSA et Gilles RAMEL 2^{ème} adjoint

Pouvoir : Monsieur Jean-Luc CHESSA donne pouvoir à Monsieur Gilles MONNET pour tout vote en son nom

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Sophie DYE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte

Approbation du compte rendu du 13/05/2019

Le compte rendu du 13 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

Commission projet citoyen

Présentation du retour des sondages distribués dans les boîtes aux lettres des habitants consultable sur le site internet de la Mairie.

Nombres et typologie des retours

26 familles sur 140

39 retours : 22 femmes et 17 hommes

1 seul anonyme, 1 inutilisable

Tranche d'âge :

15/29 :3

30/49 : 7

50/69 : 21

70 et + : 8

10 volontaires pour être référent quartier

Méthode de dépouillement

Saisie des résultats tableau Excel pour comptage des notes attribuées à chaque proposition

Identification des priorités : 3 par thème

Deux meilleures notes 1

Somme notes 1 et 2

Résultats

Priorité

Village (9)

- 1- Réfléchir à l'assainissement collectif et préserver les ressources en eau
- 2- Mettre en place un emploi communal
- 3- Organiser des journées citoyennes de nettoyage et de fleurissement

Communication (11)

- 1- Mieux informer sur les projets en cours
- 2- Inventer un moyen de communication permettant aux habitants d'échanger entre eux
- 3- Diversifier et moderniser la communication

Sécurité (4)

- 1- Améliorer la sécurité routière
- 2- Améliorer la sécurité des personnes isolées
- 3- Sécurité incendie

Culturel (6)

- 1- Diversifier les animations (nouveau cinéma plein air etc...)
- 2- Préserver le patrimoine
- 3- Perpétuer le travail de mémoire entrepris sur le village

Solidarité (8)

- 1- Mutualiser des moyens avec les communes voisines
- 2- Organiser et soutenir les transports
- 3- Partage de savoirs et de connaissances entre habitants
- 4- Accueillir les nouveaux « habitants, nouveaux nés, diplômés »

Associations (2)

- 1- Créer un forum des associations
- 2- Créer une fête rassemblant élus et associations

Identités du village (5)

- 1- Faire évoluer le village tout en préservant son identité
- 2- Créer la notion de village durable : inciter aux énergies vertes
- 3- Permettre aux jeunes du village de s'installer au village

Remarque littérales

Retour sur le besoin d'une salle municipale

Créer une salle de réunion toutes générations et toutes associations (au moins 50 personnes et gratuites)

Retour sur la mise en place d'un lieu de rencontre et de service

Revenir au repas champêtre

Créer un espace physique ou en ligne « Paroles d'habitants »

Boîte à idées

Doute sur le passage aux actes

Propositions

« Départ lancé pour prochaine équipe »

La période « avant élection » n'empêche pas de réfléchir et de préparer.

Répartition des propositions prioritaire par commission. Chaque commission commence à travailler (recherche de solutions, devis)

Échanges sur les solutions éventuelles en Conseil municipal sans décision.

Point d'étape du PLUi

Le Maire rappelle que l'enquête publique sur l'élaboration du PLUi et les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales – secteur Bièvre Isère a eu lieu du lundi 8 avril 2019 au samedi 11 mai 2019.

Les remarques formulées lors de cette enquête ont été étudiées par la commission d'enquête. Le rapport et les conclusions de cette commission sont disponibles sur le registre d'enquête numérique sur le site de Bièvre Isère. Aucune réserve n'est émise par les commissaires enquêteurs. Il convient cependant d'analyser toutes les observations faites sur le document et de procéder aux choix concernant les suites à leur donner, en vue de l'approbation finale du PLUi prévue d'ici la fin de l'année.

Pour cela, une synthèse des observations sera effectuée lors d'une prochaine réunion du groupe territorial PLUi dont fait partie la commune le 17 juillet 2019. À cette occasion, le tableau reprenant toutes les observations faites sur la commune nous sera remis.

Suite à ce rendez-vous, un travail sera effectué avec le cabinet Arche 5 afin d'analyser plus précisément chaque observation concernant la commune le 18 juillet 2019.

Monsieur Gilles Monnet dit que rien n'est inscrit concernant St Michel de St Geoirs sur le dernier compte-rendu de la commission habitat. Il souligne que les enquêteurs encouragent les élus à continuer le dialogue avec le collectif.

Le Maire explique que dans les réunions de la commission habitat de Bièvre Isère Communauté qui regroupe 50 communes, il n'est pas possible de détailler les remarques de toutes les communes.

C'est pourquoi, des réunions spécifiques par groupes et thématiques sont organisées, celles du 17 et du 18 juillet en sont des exemples. La réflexion sera menée en fonction des remarques émises mais qu'il ne sera pas possible de faire comme « on veut », les décisions seront prises au vu des lois et des règles d'urbanisme.

Monsieur Gilles Monnet demande quel est le point de vue du Maire ?

Le Maire répond : « pour prendre une décision, il est nécessaire d'avoir toutes les informations, à savoir la synthèse des observations concernant la commune de St Michel de St Geoirs, qui je me répète sera en notre possession le 17 juillet 2019, puis ensuite nous verrons comment travailler avec le collectif ».

Monsieur Gilles Monnet demande : « peut-on se réunir avant avec le collectif pour connaître leur position ? »

Le Maire rappelle que les remarques du collectif ont été publiées pendant l'enquête publique, et que seules ces dernières seront prises en compte. Pour un travail pertinent, il faut attendre le diagnostic des urbanistes et voir ce qui est possible de faire conformément à la loi. Ensuite, nous pourrons alors nous concerter avec le collectif.

Il précise qu'une séance de travail avec les élus sera organisée après le 18 juillet.

Date est alors programmée pour le 25 juillet 2019 à 20h30.

Questions diverses

Téléthon

Les organisateurs du Téléthon souhaitent organiser un concert le soir du Téléthon, samedi 30 novembre dans l'église de la commune. Les élus donnent leur approbation.

Repas des fermes

Cette manifestation a été une réussite, souligne le Maire puisque nous avons fait un bénéfice d'environ 930 euros (bilan provisoire) et que tous les participants étaient contents.

Réunion publique sur la méthanisation

Compte tenu de l'absence des élus de la commune à la réunion publique sur la méthanisation le 10 juillet dernier au lycée agricole de La Côte St-André, le Maire informe l'assemblée :

Il y a actuellement, 4 projets sur les secteurs de St Jean de Bournay, La Côte St André, Nantoin et St Etienne de St Geoirs.

Une réunion expliquant le projet de St Étienne de St Geoirs aura lieu en septembre pour tous les élus du « groupe 2 thématique PLUi » réunissant les communes de Brion, La Forteresse, Plan, St Geoirs, St Michel de St Geoirs et St Paul d'Izeaux.

Département

Madame Maude Agniel signale que des subventions de 45% peuvent être allouées aux communes pour les airs de jeux et qu'un plan école est en cours avec des subventions de 60% voir 80% pour des travaux sur les écoles avant 2021.

Le Maire dit que ce sont les subventions habituelles et connues du Département.

Complément concernant le plan école :

Les opérations accompagnées pour le plan école :

- ❖ **Les écoles maternelles et primaires** (construction et réhabilitation)
- ❖ **Les restaurants scolaires** classiques ou salles polyvalentes utilisées comme réfectoires (au prorata de la surface concernée)

Pour des projets inscrits au contrat territorial ou à venir (travaux démarrés au plus tard en septembre 2021)

Un bonus pour les projets structurants de plus de 300 000 € HT :

- de 200 000 € par opération, dans la limite de 20 % du montant HT des travaux, pour toute opération globale inscrite en programmation indicative du contrat territorial ou nouvelle opération
- de 100 000 € par opération, dans la limite de 20 % du montant HT des travaux, pour des opérations ayant bénéficié d'une première subvention en CP de mars ou avril 2019
- le bonus s'ajoute à la subvention correspondante aux critères d'attribution des aides déterminés par la conférence territoriale dans la limite de 1 dossier maximum par maître d'ouvrage

Un accompagnement spécifique hors dotation territoriale pour les petites opérations dont le montant de travaux est inférieur à 300 000 € HT

- application d'un taux unique de financement de 60 % du montant HT des travaux
- si les opérations sont inscrites dans le contrat territorial, elles sont sorties et financées en totalité sur le Plan Ecoles

Madonne

Madame Jacquemet a fait part à Maude Agniel des montants concernant la réfection de la Madonne.

Un devis de 9000 euros et un 2ème de 16000 euros. Une demande de participation auprès du Diocèse est en cours.

Mandrinade juillet 2020

Monsieur Gilles Monnet signale que personne n'est allé à la réunion à St Etienne de St Geoirs.

Madame Nathalie CHILLIARD précise qu'une réunion est prévue en septembre pour donner le choix du thème concernant le char.

St Michel de St Geoirs, doit donc choisir un thème, en sachant que seul le Club du Rugby s'est positionné à ce jour, en choisissant les vendanges.

Poubelle

Madame Céline Scalvini dit qu'elle a signalé le problème de serrure sur la poubelle chemin des Granges le mois dernier. Un mail d'un administré a fait son effet puisque la serrure est commandée.

Le Maire explique que c'est la deuxième fois que la serrure est changée sur cette poubelle, que chaque serrure coute plus de 50 euros.

Dans l'avenir il est possible que des containers style « Molok » soient installés pour la collecte de déchets par apport volontaire. Ce qui pourrait régler ce genre de désagrément.

Guinguette

Madame Céline Scalvini rappelle que les guinguettes n'ont pas été organisées cette année. Le Conseil municipal décide d'en faire une pour clore les vacances d'été le vendredi 30 août.

Don du sang

Madame Maude Agniel demande si nous pouvons mettre la collecte prévue le 26 août sur le site de la commune. Oui dès réception de l'affiche par l'association, nous l'insérerons sur le site répond le Maire.

Le Maire lève la séance à 22h35